

DÉLIBÉRATION 18-287

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **AGRICULTURE** : Soutien pour la mise en place d'un système innovant de lutte contre la grêle

Rapporteur : Frédéric BELMONTE

NOTE DE SYNTHÈSE

Les viticulteurs des appellations Condrieu et Côtes-Rôties, et ceux de Vitis Vienna se sont associés au Groupement de défense contre la grêle Nord Vallée du Rhône.

Avec l'arrêt de fabrication des fusées et le manque de recul environnemental concernant l'iodure d'argent, cette association couplée aux syndicats de vigneron, a décidé de faire évoluer son moyen de lutte contre la grêle. Ensemble, ils s'engagent dans un projet innovant de lutte anti-grêle en vallée du Rhône, qui s'étend de Seyssuel (38) à Serrières (07).

Le principe du système de lutte proposé est le suivant : un radar détecte en temps réel les cellules orageuses dangereuses entre 30 et 60 minutes avant l'averse critique, met les agriculteurs en alerte, tandis que l'ensemencement du nuage en sels hygroscopiques s'opère au moyen de ballons gonflés à l'hélium. Au total, 70 000 hectares sont protégés par ce dispositif, dont 385 hectares de vigne.

Le budget d'investissement représente près de 300 000 euros.

100% des viticulteurs des appellations Condrieu, Côtes Rôties ainsi que les adhérents à Vitis Vienna sont concernés, et ont l'obligation d'adhérer, représentant 25 % du budget. Un prêt bancaire

complète à hauteur de 42 % le financement. Le reste est composé de subventions des collectivités, dont 20 % par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ce projet est innovant, une première pour une région viticole aussi importante. Il est donc proposé de le soutenir à hauteur de 10 000 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 5 juin 2018

VU l'avis favorable de la commission agriculture du 26 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le soutien au Groupement de défense contre la grêle pour la mise en place d'un système innovant de lutte contre la grêle, en versant une subvention à hauteur de 10 000 €.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le
et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS